

Ma compagne peut elle m expulser de mon logement ?

Par Jonax, le 07/01/2020 à 06:55

Bonjour je suis en location avec à compagne Nous avons signé le bail à deux Elle me demande de quitter le logement A t elle le droit de le faire ? Merci

Par Lag0, le 07/01/2020 à 06:58

Bonjour,

Vous êtes colocataires, vous avez donc autant de droit qu'elle sur ce logement...

Par Jonax, le 07/01/2020 à 08:19

Merci

Donc même si le bail est à son nom du moment que je l ai également signé je suis couvert c est ça ?

Par **amajuris**, le **07/01/2020** à **10:17**

bonjour,

il faut être précis, vous êtes 2 titulaires du bail ou un seul, votre compagne ?

si votre signature figure sur le bail mais que votre nom n'est pas mentionné comme locataire, vous n'êts pas locataire.

salutations

Par Lag0, le 07/01/2020 à 11:23

Vous êtes contradictoire!

Vous écrivez d'abord :

[quote]

Nous avons signé le bail à deux

[/quote]

Ce que l'on entend par un bail à plusieurs preneurs.

Puis ensuite:

[quote]

Donc même si le bail est à son nom

[/quote]

Donc bail au seul nom de votre compagne!

Dans ce cas, seule votre compagne est locataire...